



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accidents

Question écrite n° 67148

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le nombre de jeunes tués sur les routes. Alors que le nombre global de tués sur les routes a baissé de 8,7 %, le nombre d'accidents dans la catégorie des conducteurs de dix-huit à vingt-quatre ans a augmenté de 0,7 %. Les trajets quotidiens restent les plus meurtriers. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'améliorer la sécurité routière pour les jeunes.

Texte de la réponse

Depuis trois ans, la France enregistre des résultats encourageants avec une baisse sensible du nombre de personnes tuées et blessées. L'action engagée depuis cette période a permis de sauver plus de 6 000 vies et d'épargner près de 100 000 blessés. Toutefois, les accidents dits « de proximité » demeurent très présents ; c'est encore « près de chez soi » que le risque routier est le plus fort, sur les trajets que l'on emprunte tous les jours. En effet, 75 % des victimes de la route sont des victimes locales, piétons ou occupants d'un véhicule immatriculé dans le département. Dans les trajets quotidiens de proximité, la conduite devient mécanique et laisse place à un sentiment de sécurité. Les contraintes de la vie professionnelle ou personnelle prennent souvent le dessus et les prises de risque, conscientes ou non, se multiplient. Ces trajets couvrent l'ensemble des déplacements dans un périmètre proche du domicile. Ils se déclinent dans la vie en trajets domicile/travail, trajets domicile/école, trajets liés aux activités sportives, trajets liés aux sorties du samedi soir, trajets liés aux loisirs ou encore trajets domicile/courses. Aussi, lors de la semaine de la sécurité routière du 14 au 21 octobre 2005, consacrée aux petits trajets quotidiens, la sécurité routière a lancé une grande campagne de sensibilisation relayée en presse quotidienne régionale, en affichage et sur internet. Sept modèles d'affiches ont été diffusés dans le cadre de cette semaine dont certaines s'adressent directement aux trajets effectués par les jeunes dans leurs déplacements vers l'école et les lieux de sports ou de loisir. De plus, des opérations de sensibilisation adressées aux jeunes ont été organisées dans les départements. Des contrôles préventifs portant sur la vérification de l'état des cyclomoteurs (débridage du moteur, état des freins, conformité des plaques...) ont été organisés durant la semaine de la sécurité routière en concertation avec les principaux de collège et les associations de parents d'élèves et en présence des forces de l'ordre. L'objectif est toujours de faire baisser de façon significative le nombre des conducteurs de deux-roues motorisés tués. Pour compléter les actions organisées et dans la poursuite de cet objectif, un groupe de travail a été monté avec les constructeurs et les distributeurs de deux roues motorisées et les assureurs. Les conclusions permettront de faire des propositions concrètes concernant les conducteurs de moins de vingt-quatre ans.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67148

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2005, page 6123

Réponse publiée le : 7 février 2006, page 1377